



Foyer Jean Bernard de La Réole

REUNION COMITE DE GESTION
97 rue de Saint Genès – 33 000 BORDEAUX
29 Février 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES PROCES VERBAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ESAT**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 29 février à quatorze heures quinze, les membres du Comité de Gestion de L'E.S.A.T. Jean Bernard, sis 14 rue Peyreffite 33190 La Réole, convoqués par les soins du Président, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, 97 rue de Saint Genès à Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Serge Blüge, Président de l'Association Départementale des Combattants de la Gironde.

DATE DE CONVOCATION : Le 13 février 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 24

PRESENTS: 13

Serge BLÜGE Président Départemental, Jean RIGUET Président Délégué, Lucette MITTEAU Secrétaire départementale, Ginette BOUEY Secrétaire canton de Créon, Christian BOURHIS Président du canton de Villenave d'Ornon, René CLAVERE Suppl. comité directeur canton de Langon, Marie-Noëlle CARPENTHEY Directrice Générale de l'ESAT, Michel DAVID Président du canton de Bègles, Bertrand DESPLAS président du canton de Pellegrue, Henry DURAN Titulaire du Comité Directeur, Jean-Pierre EYRAUD Président du canton de St André de Cubzac, André MONCHANY Président du canton de Langon, Jean-Claude TIZON trésorier cantonal de Créon.

ABSENTS EXCUSES avec pouvoir : 4

Michel BOIBELET Président du canton de Monségur, pouvoir à M-Noëlle Carpentey
Serge CHAURE Lormont, pouvoir à Serge Blüge, Gaëlle ETIENNE Directrice de la maison de retraite Belle Croix, pouvoir à Serge Blüge, Gilbert GUYON Trésorier canton de Monségur, pouvoir à Serge Blüge

ABSENTS EXCUSES : 3

Christian LOPEZ Trésorier Départemental, Alice et Jean-Pierre MARTIAL Comité Directeur canton de Saint André de Cubzac.

ABSENTS NON EXCUSES : 4

Daniel DAUCOURT Porte-drapeau canton de Blanquefort, M. le maire de Monséguir
Patrick DEBRUYNE, Jean-Claude ETIENNE Président honoraire, Bernard HENRY Trésorier
canton St André de Cubzac,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Lucette MITTEAU est proposée pour être secrétaire de séance.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le Président Serge BLÜGE
2. Règlement intérieur Centre Jean Bernard
3. ERRD 2023
4. Situation commerciale
5. Compte rendu Évaluation Externe
6. Point façades
7. Questions diverses

1- OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DEPARTEMENTAL SERGE BLÜGE :

Le Président ouvre la séance à 14 heures 15 en remerciant les membres du Comité de Gestion ESAT Jean Bernard pour leur participation avant de donner la parole à Madame Marie-Noëlle Carpentey, Directrice Générale.

2- REGLEMENT INTERIEUR CENTRE JEAN BERNARD ESAT FOYER HEBERGEMENT FOYER OCCUPATIONNEL SAPPH GIRONDE

Madame Marie-Noëlle Carpentey Directrice Générale

→ Ceci est la préparation d'un comité de gestion restreint, le principal se fera au mois d'avril pour validation des comptes.

→ Cette présentation a pour but de vous faire un point intermédiaire sur la vie de l'établissement qui, sur proposition du Président, aura lieu tous les deux mois.

→ Concernant le règlement intérieur du sept octobre deux mille cinq, celui-ci s'est avéré obsolète face aux évolutions législatives. Pour tenir compte des nouvelles prérogatives de la loi sur les salariés, il était opportun de revoir le document précité.

Maître Delas, Avocat au Barreau de Bordeaux, Monsieur Serge Blüge, Président Départemental de l'Association Départementale de la Gironde, Madame Marie-Noëlle Carpentey, Directrice Générale, ont réactualisé ledit règlement intérieur. Après avoir commenté et argumenté sur les changements, (mettant à profit son expérience) elle invite la commission de Gestion à voter.

Monsieur Serge Blüge Président Départemental

→ Avez-vous des questions concernant le règlement intérieur?

Pas de questionnement.

Considérant que la présentation est terminée, Monsieur Le Président conclue par le vote d'approbation à main levée:

- Qui est contre? personne
- QUI s'abstient ? personne
- Qui est pour ? accepté à l'unanimité

Le Comité de Gestion approuve à l'unanimité et prend acte du nouveau REGLEMENT INTERIEUR.

Madame Carpentey informe l'assistance que le nouveau règlement intérieur sera envoyé aux instances suivantes:

- o Inspection du Travail
- o Greffe du tribunal des prud'hommes
- o ARS-Conseil Départemental
- o Conseil Économique et Social (EX délégués du personnel)
- o Application dans un délai d'un mois à l'ensemble du personnel du Foyer de Monségur.

**LES INFORMATIONS DES PARAGRAPHS TROIS (3) A SIX (6) SONT EXTRAITES D'UNE PRESENTATION
POWER SUPPORT VISUEL DE TYPE POWERPOINT.**

3- ERRD 2023 (états réalisés de recettes et dépenses)

RESULTATS PROVISOIRES ACTIVITES SOCIALES

- ⚡ ESAT Social + SAPPH Plateforme ressource : résultats positifs
- ⚡ Les dépenses réelles des fluides inférieures au prévisionnel
- ⚡ Le retour d'une longue étude fiscale a permis de générer une économie sur la taxe sur les salaires
- ⚡ Une enveloppe de 75 000,00 euros supplémentaires pour le SAPPH plateforme ressource

RESULTATS PROVISOIRES ACTIVITES SOCIALES

- ⚡ FOYER d'hébergement + SAPPH GIRONDE : Résultats positifs
- ⚡ Une gestion positive malgré les nombreux remplacements de personnel près de 150 000 euros sur la ligne remplacement
- ⚡ Une ligne fluide inférieure aux prévisions
- ⚡ Dotations aux amortissements des façades
- ⚡ Une gestion au plus près de budget accordé
- ⚡ 4 départs fin 2023 : 1 licenciement avec procédure prud'homale - 3 ruptures conventionnelles

SITUATION COMMERCIALE

- ⚡ Résultat d'exploitation en déficit important :
- ⚡ Chiffre d'affaires
- ⚡ Augmentation du coût du bois et des pointes
- ⚡ Marge en diminution
- ⚡ Baisse importante du nombre d'usagers
- ⚡ Toutefois résultat net excédentaire grâce au placement de la trésorerie et à l'exonération conséquente de la TVA et de la taxe sur les salaires.

SITUATION SAPPH

- ✚ Situation sociale : positive SAPPH reconnu service Ressource en Gironde- Service Pilote en Nouvelle Aquitaine- Formation des futurs SAPPH – Participation au Groupe de travail ministériel – Service Labélisé par l'ARS Nouvelle Aquitaine
- ✚ SAPPH 45 familles accompagnées au quotidien
- ✚ 8 conventions signées avec les maternités de la gironde dont le CHU sur 11 maternités
- ✚ 25 journées d'interventions – formations auprès des professionnels sanitaires (médecins – sages femme - puéricultrices- infirmières – aides-soignantes...)
- ✚ 53 rencontres partenaires pour l'acculturation à l'handiparentalité (Établissements et services médico-sociaux, partenaires de santé-professionnels à domicile)

SITUATION PLATEFORME MOBILE

- ✚ Intervention sur l'ensemble du territoire girondin
- ✚ 65 familles accompagnées par an (soit 110 sur l'ensemble du SAPPH)
- ✚ 70 professionnels formés et guidés à l'handiparentalité sur le territoire
- ✚ 7 futurs SAPPH en nouvelle aquitaine supervisés par notre SAPPH
- ✚ Autres guidances et formations professionnelles sur tout le territoire national et DOM TOM

4-COMPTÉ RENDU EVALUATION EXTERNE

ÉVALUATIONS EXTERNES 1^{ER} TRIMESTRE 2024

- ✚ Évaluation externe obligatoire diligentée par un cabinet extérieur choisi au sein d'une liste imposée par l'HAS
- ✚ Inspection sur site 2 jours l'ESAT - 2 jours le Foyer
- ✚ Coût 13 500 euros à la charge des établissements sur le budget 2024
- ✚ Résultats adressés aux instances tutélaires financeurs ARS et Conseil Départemental
- ✚ Les conclusions permettent d'élaborer un plan d'actions et d'amélioration à 5 ans, jusqu'à la prochaine évaluation qui sera programmée en 2029
- ✚ Tout intérêt que les points d'efforts soient corrigés à 5 ans
- ✚ Présentation succincte des 2 évaluations et leurs résultats

5-POINT FACADES

- ✚ Les façades sont définitivement restaurées coût total 354 090 euros TTC
- ✚ Amortis sur 30 ans
- ✚ La négociation à l'amiable a été refusée par la société Gerthofer
- ✚ La procédure continue avec une nouvelle audience le 18 mars 2024
- ✚ L'avocat confirme que pour l'instant aucune alerte n'existe sur la société Gerthofer mais il faut rester vigilant et attentif.

6- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✚ Monsieur William RONZANI technicien de maintenance quitte ses fonctions le 29 février 2024 (congrés payés puis retraite)
- ✚ Sur l'ESAT, le décès brutal d'un moniteur d'atelier en janvier a déstabilisé l'équipe de professionnel et les usagers. Pour l'heure le recrutement n'est pas engagé
- ✚ Une procédure prud'homale est engagée par Madame DOLE, suite à son licenciement pour faute grave, en première instance conciliation le 7 mars 2024
- ✚ Suite à l'audit interne au Foyer, 4 salariés ont soit démissionné, soit négocié une rupture conventionnelle. Les recrutements sur le foyer ont été rapidement engagés
- ✚ Retour sur le remplacement du véhicule de fonction de la directrice adjointe.

RESULTATS PROVISOIRES ACTIVITES SOCIALES

- ✚ FOYER JEAN BERNARD – SAPPH : Résultats positifs
- ✚ Malgré des dépenses en charge de personnel importantes (beaucoup d'arrêt de travail de longue durée)
- ✚ Des recettes en atténuation plus importantes que celles prévues à l'EPRD 2023
- ✚ Recherche de subventions
- ✚ Reprises de fonds dédiés (préparation du dossier pour le trente avril deux-mille vingt-trois).

7-QUESTIONS DIVERSES

CHANGEMENT D'UN VEHICULE

→ S'agissant d'une Renault CAPTUR (160 000 kilomètres), Madame Carpentey sollicite une autorisation pour remplacer ce véhicule qui nécessite de fréquentes réparations.

En conséquence, la décision de renouveler ce véhicule est validée par Monsieur Blüge.

Monsieur Le Président :

→ Avez-vous des questions ?

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président et la secrétaire départementale.

Fin de la séance : 15H59'

Fait à Bordeaux le 29 février 2024

Serge BLÜGE
Président Départemental




Lucette MITTEAU
Secrétaire Départementale


